

DISPOSITIF CANICULE 2026

Le dispositif « canicule » doit de nouveau être activé pendant l'été 2026. Il importe dans ce cadre d'identifier les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes adultes handicapées vulnérables, pour poursuivre les contacts en cas de canicule afin qu'elles se protègent de la chaleur ou afin de leur porter conseil et assistance. Nous rappelons que l'inscription sur ce fichier doit être une démarche volontaire et que la demande doit être effectuée par écrit par la personne elle-même, ou par l'intermédiaire de son représentant légal ou encore par une tierce personne. Cette inscription doit être réactualisée chaque année. Aussi, nous vous prions de compléter le coupon ci-dessous.

Par ailleurs, nous demandons à toute personne habitant notre Commune et ayant connaissance de personnes vulnérables apparemment isolées à le signaler en Mairie sans tarder afin que nous prenions contact avec elles, pour nous assurer qu'elles ont bien connaissance du présent dispositif. D'avance, nous vous en remercions.

✓ COUPON-REPONSE à remettre au secrétariat de la Mairie

Mme / Melle / M.
.....

Adresse : 60000 SAINT
MARTIN LE NŒUD

Téléphone : / / / /

☐ est atteint d'un handicap

☐ est âgé(e) de plus de 60 ans

demande à être inscrit sur le fichier de la Mairie dans le cadre du Plan Canicule.

Coordonnées de la personne à contacter : Mme / Melle / M.
.....

Adresse :
.....

Lien de parenté de la personne ayant effectué la demande :

Téléphone : / / / /

Date :

Signature :

Mairie de Saint Martin Le Noeud

3 rue de la mairie

03.44.02.18.52 mail : accueil@stmartinlenoeud.fr